

Ecrit par le 2 avril 2025

Le Métro virtuel d'Avignon vu par Wingz pour l'Echo du Mardi

CULTURE

AVIGNON INAUGURE UN MÉTRO VIRTUEL



Ecrit par le 2 avril 2025

CULTURE

AVIGNON INAUGURE UN MÉTRO VIRTUEL



LEO : une maison de la ceinture verte d'Avignon évacuée

Ecrit par le 2 avril 2025



Ce mercredi 17 avril, une quarantaine de fonctionnaires de la police nationale ont été mobilisés lors d'une opération d'évacuation d'une maison de la ceinture verte d'Avignon concernée par le projet de liaison Est-Ouest (LEO). Propriété de l'État depuis de nombreuses années à la suite d'expropriations en date de 2013, cette maison était irrégulièrement occupée depuis plusieurs semaines.

Ainsi, neuf personnes sans droit ni titre ont été évacuées dans la matinée. La maison, quant à elle, fait l'objet de travaux de sécurisation pour prévenir de nouvelles occupations illégales. La préfecture de Vaucluse rappelle qu'aucune démolition ne sera entreprise dans cette maison dans l'attente d'un arbitrage définitif de la construction ou non de la LEO.

Quelques jours auparavant, un mas situé au sein de la ceinture verte d'Avignon a été démoli sur ordre de la Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement qui a justifié cette destruction par des raisons de sécurité, le bâtiment ayant été fragilisé par un incendie il y a 2 ans. Des travaux de démolition contre lesquels les opposants de la LEO, notamment des agriculteurs de la ceinture verte, luttent.

Lire également :

Ecrit par le 2 avril 2025

[Cécile Helle et Joël Guin sollicitent l'État afin d'obtenir une reconfiguration de la LEO](#)

Cécile Helle et Joël Guin sollicitent l'État afin d'obtenir une reconfiguration de la LEO



Alors que la tranche 1 du projet de la Liaison Est-Ouest (LEO) d'Avignon est en service depuis 2010 et sa tranche 2 est encore en cours et devrait s'achever d'ici à 2027, Joël Guin, président du [Grand Avignon](#), et Cécile Helle, maire d'[Avignon](#), ont conjointement écrit un courrier adressé au Premier ministre Gabriel Attal afin de réviser le tracé actuel de la LEO.

Ecrit par le 2 avril 2025

« Nous réaffirmons par ce courrier l'urgence à voir se réaliser une voie de contournement sud de l'agglomération d'Avignon et la nécessité d'une adaptation du projet initial de tracé de la tranche 2 de la LEO d'Avignon portée par l'Etat », commencent par écrire Cécile Helle et Joël Guin.

Actuellement, la tranche 2 prévoit d'inclure 5,8km à 2×1 voies puis à 2×2 voies (conjointement à la tranche 3) de route express en tracé neuf ; 2 raccordements à l'A7 décalés dans le temps : La Cristole puis l'Amandier (conjointement à la tranche 3) ainsi qu'un viaduc sur la Durance de 800 mètres. L'État avait déjà annoncé vouloir revoir les configurations de cette tranche en 2022.

[Lire également : 'LEO : l'Etat annonce vouloir revoir sa copie pour la tranche 2'](#)

« Le tracé actuel de la LEO, qui a été imaginé à la fin des années 90, soit il y a près d'un quart de siècle, ne constitue pas une solution acceptable d'un point de vue écologique et d'aménagement durable de notre territoire », ajoutent les deux élus. Cet argument rejoint d'ailleurs ce qu'avait confié Cécile Helle à l'Écho du Mardi en juillet 2022, à savoir que « des équipements qui apparaissaient comme une évidence il y a 20 ans ne l'étaient plus forcément aujourd'hui. »

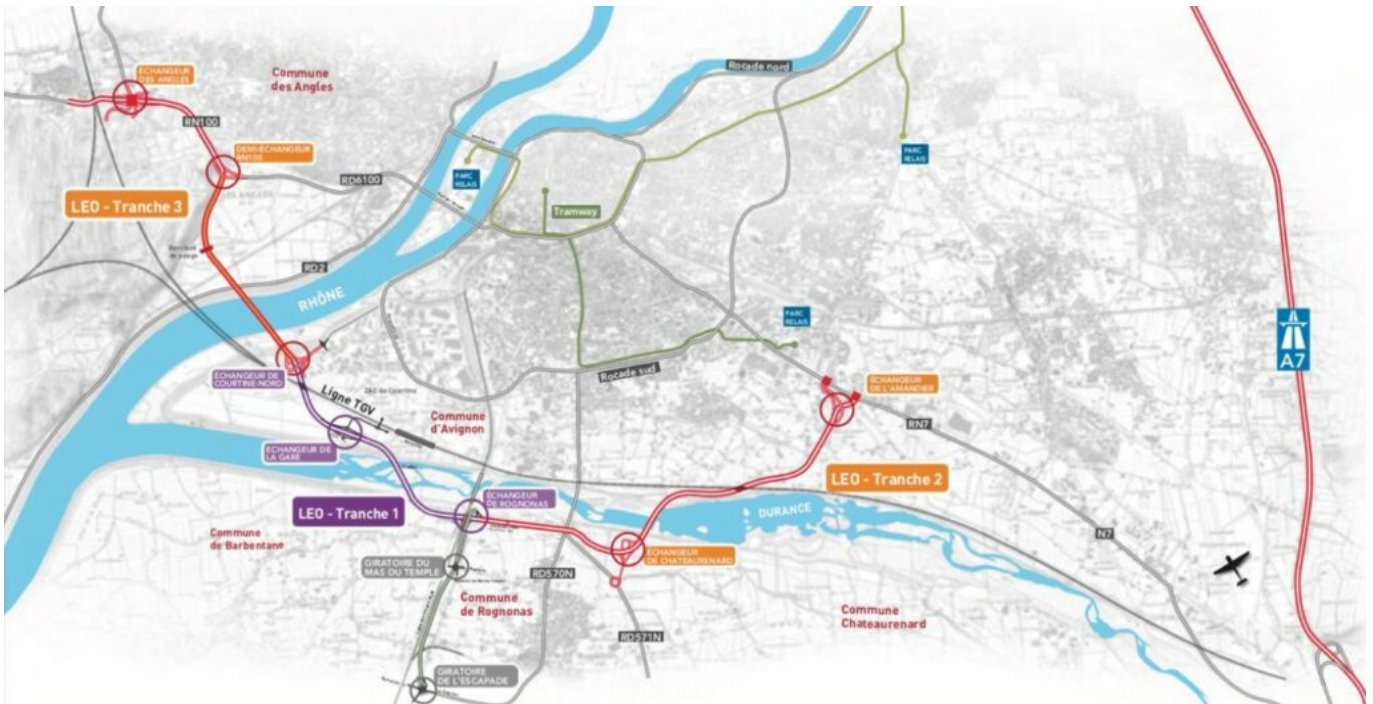
[Lire également : 'Cécile Helle : « Nous ne sommes pas un raccourci entre Remoulins et Avignon-Sud »'](#)

Une LEO reconfigurée, en phase avec les ambitions de transition écologique et de mobilité d'avenir

Ces dernières années, le Grand Avignon et la Ville d'Avignon ont fait de leur engagement face à l'urgence climatique une priorité, à travers de multiples actions telles que l'aménagement de nouvelles voies cyclables, le tramway, les parkings relais, l'optimisation des lignes du réseau de transport Orizo, et bien d'autres. Tant d'actions visant à protéger le territoire, contrer les conséquences néfastes de la pollution sur la santé publique, mais aussi à améliorer la vie des habitants.

« Lors du dernier comité des financeurs, présidé par Monsieur Christophe Mirmand, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône, et Madame Violaine Demaret, préfète de Vaucluse, et réuni le 12 février, nous avons exposé que le tracé actuel, traversant la ceinture verte, poumon agricole d'Avignon, pour arriver au rond-point de l'Amandier, constituait un projet daté, totalement dépassé, en contradiction avec les dynamiques urbaines à l'œuvre à l'échelle de la ville d'Avignon et affectant la qualité de vie des habitants directement exposés à ce nouveau flux de circulation », ont poursuivi le président du Grand Avignon et la maire d'Avignon.

Ecrit par le 2 avril 2025



Actuel tracé de la LEO d'Avignon.

L'Autorité environnementale avait émis en 2020 un avis consultatif très critique, dénonçant de nombreuses lacunes et insuffisances dans le dossier de la LEO concernant les enjeux environnementaux. « Nous défendons en effet la LEO, mais une LEO reconfigurée, en phase avec les ambitions de votre Gouvernement en matière de transition écologique et de mobilité d'avenir », affirment les élus.

[Lire également : 'LEO : « Le dossier doit être intégralement repris »'](#)

Le Grand Avignon et la Ville d'Avignon en faveur d'un débat constructif avec l'État

« Notre position est claire : nous disons à l'Etat que nous sommes toujours favorables à la LEO comme voie de contournement sud de l'agglomération d'Avignon, mais à une LEO reconfigurée », tiennent à réaffirmer Joël Guin et Cécile Helle, qui se positionnent en faveur d'un débat constructif entre les collectivités et l'État.

Dans leur courrier adressé au Premier ministre, les deux élus évoquent également le coût du projet qui a considérablement augmenté puisqu'il est passé de 142,7M€ en 2018 à 303M€ aujourd'hui, soit une augmentation de près de 110%, qui apporte de nombreuses questions concernant le financement.

[Lire également : 'LEO : le Conseil d'orientation des infrastructures à la rescousse du 3^e pont d'Avignon sur le Rhône'](#)

Ecrit par le 2 avril 2025

« Conscients et soucieux de la situation de 'détresse sanitaire' dans laquelle se trouvent depuis de trop nombreuses années les plus de 20 000 habitants de la Rocade d'Avignon, nous en appelons à votre arbitrage, Monsieur le Premier Ministre, pour trouver ensemble une solution de raison et d'avenir », concluent la maire d'Avignon et le président du Grand Avignon.

Sécurité, emploi, LEO... à peine arrivé le nouveau préfet de Vaucluse dresse sa feuille de route



Ecrit par le 2 avril 2025

Thierry Suquet vient de prendre officiellement ses fonctions de préfet de Vaucluse. Après une cérémonie solennelle au Rocher des Doms en présence des élus et des autorités du département, le nouveau patron des services de l'Etat en Vaucluse a évoqué les grands dossiers prioritaires de son action. Ce dernier mettant notamment en avant sa forte expérience de fonctionnaire territorial qu'il veut tout particulièrement mettre aux services des collectivités vauclusiennes que l'Etat doit accompagner.

Trois préfets en 1 an et demi... Trois énarques ! Cela valse dans le Vaucluse. Après [Bertrand Gaume](#) resté plus de 4 ans (gestion des Gilets jaunes et du Covid) à Avignon, parti en août 2022 pour l'Essonne et promu il y a tout juste un mois [préfet de la région des Hauts de France](#). Après lui, [Violaine Démaret](#) arrivée de Manosque le 23 août 2022 dans la Cité des Papes et qui vient d'être appelée à l'Elysée (conseillère intérieur et sécurité auprès du président de la République) voici donc [Thierry Suquet](#), l'ex-préfet de Mayotte, qui vient d'atterrir en Vaucluse après 10h d'avion.

Un honneur et une responsabilité

Devant le tout Vaucluse, Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental, Cécile Helle, maire d'Avignon, policiers, pompiers, patron de la BA 115 d'Orange, délégué militaire départemental, gendarmes, élus, le nouveau préfet a débuté sa journée marathon avec un dépôt de gerbe au Rocher des Doms, à la mémoire des anciens combattants avant d'organiser un pot d'accueil à la préfecture, rue Viala.

« Je suis touché par votre accueil, vous avez pris la peine de venir à notre première rencontre, a expliqué Thierry Suquet pour ses premiers pas en Vaucluse. C'est un plaisir d'avoir été nommé ici, cela prouve la confiance du président de la République et du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer. C'est à la fois un honneur et une responsabilité. »

Ecrit par le 2 avril 2025



Le nouveau préfet avec les élus de Vaucluse ainsi que les représentants des services de l'Etat. © Préfecture de Vaucluse-Facebook

Un département à découvrir

« Je ne connais pas le Vaucluse je suis simplement venu ici un week-end à Avignon et dans le Luberon, poursuit-il avec franchise. Violaine Démaret m'a consacré beaucoup de temps pour me parler des dossiers du Vaucluse, des enjeux qui sont complexes. Ma détermination et ma mobilisation seront entières à la disposition de tous. »

« Etre proche du terrain, de la vie et des préoccupations des citoyens, du cœur du pays. Je resterai à l'écoute et surtout je ferai tout pour être utile », conclu-t-il à la fin de ce premier acte protocolaire.

De Le Maire aux maires

Quelques heures plus tard, le préfet de Vaucluse s'est ensuite présenté devant la presse pour évoquer les dossiers prioritaires de sa future action.

« Je découvre ce département, rappelle-t-il. Ce n'est pas forcément un handicap, car j'ai une excellente connaissance des rouages des fonctionnements de l'Etat. Ce que je dois faire désormais c'est apprendre à connaître les territoires ainsi que les femmes et les hommes qui le composent. »

« J'ai une longue expérience de fonctionnaire territorial, de sous-préfet et de préfet et je voudrais que cette expérience bénéficie aux collectivités vauclusiennes que l'Etat doit accompagner », poursuit celui qui a débuté sa carrière en tant que rédacteur communal à la ville d'Etampes.

Ecrit par le 2 avril 2025



Thierry Suquet, nouveau préfet de Vaucluse, et Vincent Naturel, sous-préfet et directeur de cabinet de la préfecture de Vaucluse.

Thierry Suquet saura ensuite gravir les échelons les uns après les autres avant de 'décrocher' l'ENA dans la promotion Valmy (1996 à 1998) où il côtoiera notamment Bruno Le Maire, l'actuel ministre de l'Economie et des Finances.

Directeur adjoint d'un Office HLM, directeur de cabinet du préfet du Haut-Rhin, secrétaire général de la préfecture de l'Aveyron, sous-préfet de Lannion en Bretagne, en poste en Nouvelle-Calédonie, dans le Puy-de-Dôme, délégué pour la défense et la sécurité auprès du préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes... Il développe une véritable appétence pour les territoires avec la volonté est « d'essayer d'apporter toutes ces compétences » à la fluidité des rapports entre les collectivités locales et les services de l'Etat.

« Changer la ville pour qu'elle ne soit pas bienveillante pour les délinquants mais seulement accueillante pour ses habitants. »

Poursuivre la lutte contre les narcotrafics

Ecrit par le 2 avril 2025

[Priorité de sa prédécesseure](#), la lutte contre le trafic de drogue reste un des dossiers majeurs pour le nouvel arrivant.

« Pour combattre le narcotrafic il faut connaître le terrain aussi bien que les trafiquants, revendique celui qui se prévaut d'une certaine expérience à Lyon et à Mayotte notamment. Ces problèmes ne se règle pas par des coups. C'est un travail de terrain demandant beaucoup de constance et de persévérance. Ce sont des combats que l'on finit par gagner à deux conditions : il n'y a pas de victoire définitive car les enjeux d'économie souterraine sont tellement forts que cela peut resurgir n'importe où et n'importe quand. Il faut donc être vigilant. Il faut ensuite engager également des procédures de longues durée dans certain nombre de quartiers de la politique de la ville avec de la rénovation, de la restructuration, de la prévention. C'est notre capacité à changer la ville pour qu'elle ne soit pas bienveillante pour les délinquants mais seulement accueillante pour ses habitants. C'est un enjeu de tranquillité publique, c'est un enjeu de citoyenneté ! »



La lutte contre les narcotrafics va demeurer une des priorités du nouveau préfet de Vaucluse. © gendarmerie de Vaucluse-Facebook

Ecrit par le 2 avril 2025

« Pour cela, il faut travailler avec les collectivités notamment dans le cadre de contrat de sécurité intégré », insiste celui qui reconnaît avoir été confronté à un département particulièrement violent lors de sa précédente affectation à Mayotte avec une très forte immigration ainsi que les agissements de bandes qui ont mis à mal le principe même de liberté de circuler.

Emploi et crise agricole

Outre la sécurité, l'emploi et la formation, l'environnement ainsi que l'agriculture figurent au menu de rentrée de Thierry Suquet. Et concernant la crise agricole, le nouveau préfet rappelle que son « premier rôle sera de m'assurer que les mesures nationales soient bien appliquées localement. Pour cela, je vais rencontrer très rapidement les représentants du monde agricole en allant sur le terrain. Ils ne doivent pas souffrir d'avoir changé de préfet. » Notamment dans [le secteur de la viticulture](#).

Une volonté d'aller au-devant des acteurs locaux pour mieux comprendre ce territoire afin d'y appliquer au mieux les décisions prises au niveau national qu'il entend d'ailleurs étendre à l'ensemble de ses domaines d'intervention.

« Pour faire ce métier-là, il faut aimer les territoires ainsi que les hommes et les femmes qui le peuplent et qui agissent », répète-t-il à nouveau en rappelant qu'il souhaitait « faire tout cela en s'inscrivant dans les pas de ces prédécesseurs et tout particulièrement ceux de Violaine Démaret » dont il a été « particulièrement impressionné par le consensus laissé par son passage en Vaucluse. »

« LEO : Ce n'est parce que l'on n'a pas donné le premier coup de pioche du 2^e tronçon qu'il ne s'est rien passé. »

Quel avenir pour la LEO ?

Côté infrastructures, l'un des grands chantiers de Thierry Suquet sera sans conteste le dossier de la LEO (Liaison Est Ouest). Si la phase 1 de ce contournement par le Sud d'Avignon est opérationnelle depuis 2010, la 2^e tranche est actuellement au point mort ce qui n'a pas l'air de ravir le nouveau préfet du département.

« J'ai déjà observé la nécessité de décongestionner Avignon et de fluidifier le trafic pour des raisons de santé publique notamment. Sur cette question, il y a un consensus. J'ai aussi constaté que le préfet de Région et la préfète de Vaucluse ont eu une position extrêmement claire sur les conséquences de choix éventuels remettant en cause les options qui existent depuis une vingtaine d'année et notamment la DUP (Déclaration d'utilité publique) datant de 2003. »

Ecrit par le 2 avril 2025



Thierry Suquet n'entend pas que l'Etat renonce à tout ce qu'il a déjà mené dans le cadre de la réalisation de la 2^e tranche de la LEO. ©DR

S'appuyant sur son expérience dans l'Aveyron lors de la réalisation du viaduc de Millau, Thierry Suquet a rappelé que « les élus ne croyaient pas que le viaduc allait se faire. La préfète de l'époque a alors organisé une visite pour montrer que même si les travaux n'avaient pas commencé, le projet était suffisamment engagé pour qu'il se fasse. Quand on est dans un processus juridique complexe comme la création d'une infrastructure routière comme celle-là, il ne faut pas s'imaginer que ce n'est parce que l'on n'a pas donné le premier coup de pioche du 2^e tronçon qu'il ne s'est rien passé. En réalité, il y a un processus qui est engagé depuis un certain temps. Si on le remet en question, il faut non seulement repartir à zéro avec des solutions alternatives, mais il faut 'démonter' ce qui a déjà été fait, notamment ce qui a été mené par l'Etat qui a investi beaucoup d'argent. »

« L'administration est capable aujourd'hui de dépasser les limites administratives pour mettre en place des réponses adaptées à la réalité du territoire et pas le contraire. »

Un territoire complexe

Enfin, répondant à la question sur les particularités du bassin de vie d'Avignon (à cheval sur 3 départements et 2 régions) qui font que le nouveau préfet de Vaucluse est aussi un peu celui du Gard rhodanien et du Nord des Bouches-du-Rhône voire celui de la Drôme provençale avec l'Enclave des papes, Thierry Suquet reconnaît qu'il a conscience que « le Vaucluse est un département complexe et important dans le contexte régional ».

« Cependant, poursuit-il, le préfet dans son département c'est quelqu'un qui s'inscrit dans une équipe préfectorale à l'échelle régionale. Une équipe qui est capable de tenir compte des complexités du

Écrit par le 2 avril 2025

territoire et là, incontestablement, il y en a qu'il faudra prendre en compte dans le mode de fonctionnement des collectivités locales. Surtout en prenant en compte la réalité des bassins de vie comme on le voit très vite avec le bassin de vie d'Avignon. »

Et prenant l'exemple de l'organisation de la circonscription interdépartementale de sécurité publique, la première à voir le jour en France en 2006 en regroupant les zones de police d'Avignon/Villeneuve-lès-Avignon/Les Angles, Thierry Suquet insiste : « On voit que l'administration est capable aujourd'hui de dépasser les limites administratives pour mettre en place des réponses adaptées à la réalité du territoire et pas le contraire. »

Andrée Brunetti et Laurent Garcia

(Vidéo) : 20 ans après la gare TGV d'Avignon, l'aménagement de Courtine prend enfin son envol

Ecrit par le 2 avril 2025



Plus de 20 ans après la mise en service de la gare TGV d'Avignon, le quartier de Courtine devrait enfin connaître le développement que lui confère sa position stratégique pour l'ensemble du bassin de vie. L'opération, confiée aux aménageurs [Icade](#) et [Primosud](#) prévoit la réalisation de plus de 43 000m² de logements, de commerces et de locaux d'activités et de services. De la réussite de ce programme, dont les premiers coups de pioche devraient avoir lieu courant 2025, pourrait dépendre l'avenir du dynamisme économique de l'ensemble du bassin de vie. Pour ce projet urbain sans précédent les défis de la mobilité et de l'accessibilité seront vitaux.

« Ça y est ! Le quartier d'Avignon Confluences démarre très concrètement ». Cécile Helle, maire d'Avignon, ne cachait pas sa satisfaction lors de la présentation, ce mardi 12 septembre, du projet d'aménagement du premier macro-lot situé dans la zone de Courtine, juste à côté de la gare TGV de la cité des papes. Il faut dire que depuis 20 ans l'impatience avait peu à peu laissé la place à une inexorable résilience.

Pensez donc ! Le 7 Juin 2001, soit 12 ans après les premières études, [le président de la République, Jacques Chirac, inaugurait en grande pompe la gare TGV d'Avignon-Courtine](#) ainsi que l'ouvrage d'art le plus cher de cette nouvelle ligne à grande vitesse TGV-Méditerranée : les 1,5km du viaduc sur le Rhône (140M€).

Désormais reliée à Paris en moins de 3h par cette gare (47M€), qui a failli voir le jour à Pujaut puis sur le plateau des Angles, tout le monde pense alors à ce moment que la confluence du Rhône et de la Durance

Ecrit par le 2 avril 2025

va connaître un essor sans précédent.

Mais si l'effet TGV fonctionne à plein pour les Alpilles, le Luberon, une partie d'Avignon ainsi que le Vaucluse, le Gard rhodanien et le Nord des Bouches-du-Rhône, rien ne semble vouloir émerger durablement à proximité immédiate de cette gare. Pourtant, à travers toute la France, les autres gares TGV, qui disposent de bien moins d'atouts que celle de la cité des papes, voient des zones d'activités fleurir comme des champignons.



Inaugurée en 2001, la gare TGV de Courtine est située à moins de 3km du centre-ville de la cité des papes. © DR

Une zone qui a tout pour réussir

Incompréhensible, alors que la nouvelle gare avignonnaise a tout pour réussir : désignée plusieurs fois gare préférée des français, elle a franchi le cap des 4,1 millions de passagers en 2019. Un objectif qui, selon la SNCF, ne devrait pas être atteint avant 2030. Située à moins de 2,5 kilomètres de l'intra-muros, la gare dispose également de la plus importante offre de stationnement (5 000 places) pour une gare TGV en France. Malgré tout cela, rien ne se passe autour, ou pas grand-chose. Et ce n'est pas faire injure aux quelques immeubles de bureaux, aux hôtels, aux résidences ou bien encore à l'implantation de l'Hôtel des ventes (opérationnel depuis 2009) de dire que l'aménagement de la zone ne connaît pas d'impulsion déterminante.

« Un projet urbain sans précédent à l'échelle de l'agglomération. »

Joël Guin, président du Grand Avignon

Les projets n'ont pourtant pas manqué : programme City Sud, déplacement du ciné Pathé depuis Cap Sud, Cité de la formation, parc d'attractions, golf, port de plaisance, balnéothérapie, hôtel de luxe, centre

Ecrit par le 2 avril 2025

de séminaire, complexe touristique saisonnier... (voir encadré 'Avignon Confluences : les grandes dates de Courtine' en fin d'article). Autant de dossiers qui, malgré les bonnes volontés n'ont jamais vu le jour. Ou plutôt n'ont jamais sorti la tête de l'eau. La faute, tout particulièrement, à [un PPRI \(Plan de prévention des risques d'inondations\)](#) appliqué de manière draconienne par les services de l'Etat en bloquant inexorablement l'aménagement de cette zone.

Il faut dire qu'en guise de cadeau d'adieu, beaucoup pointent du doigt en 'off' une ministre, aussi rancunière que malheureuse après des élections municipales perdue à Avignon en 2001, d'avoir eu 'la bonne idée d'œuvrer' à ce que l'évaluation des risques d'inondation ne soit plus estimée par rapport à une crue centennale mais par rapport à une crue millénale. Et histoire de bien verrouiller l'affaire, outre le Rhône, ce risque avait été aussi étendu à la Durance. Pas étonnant dans ces conditions que les programmes apparaissent au compte-gouttes et qu'il soit difficile de réaliser des projets d'envergures comprenant notamment un geste architectural emblématique.



Le 1er macro-lot d'Avignon-Confluences vu depuis le parvis de la gare. ©Leclercq Associés & Etienne Gozard_ArtefactoryLab

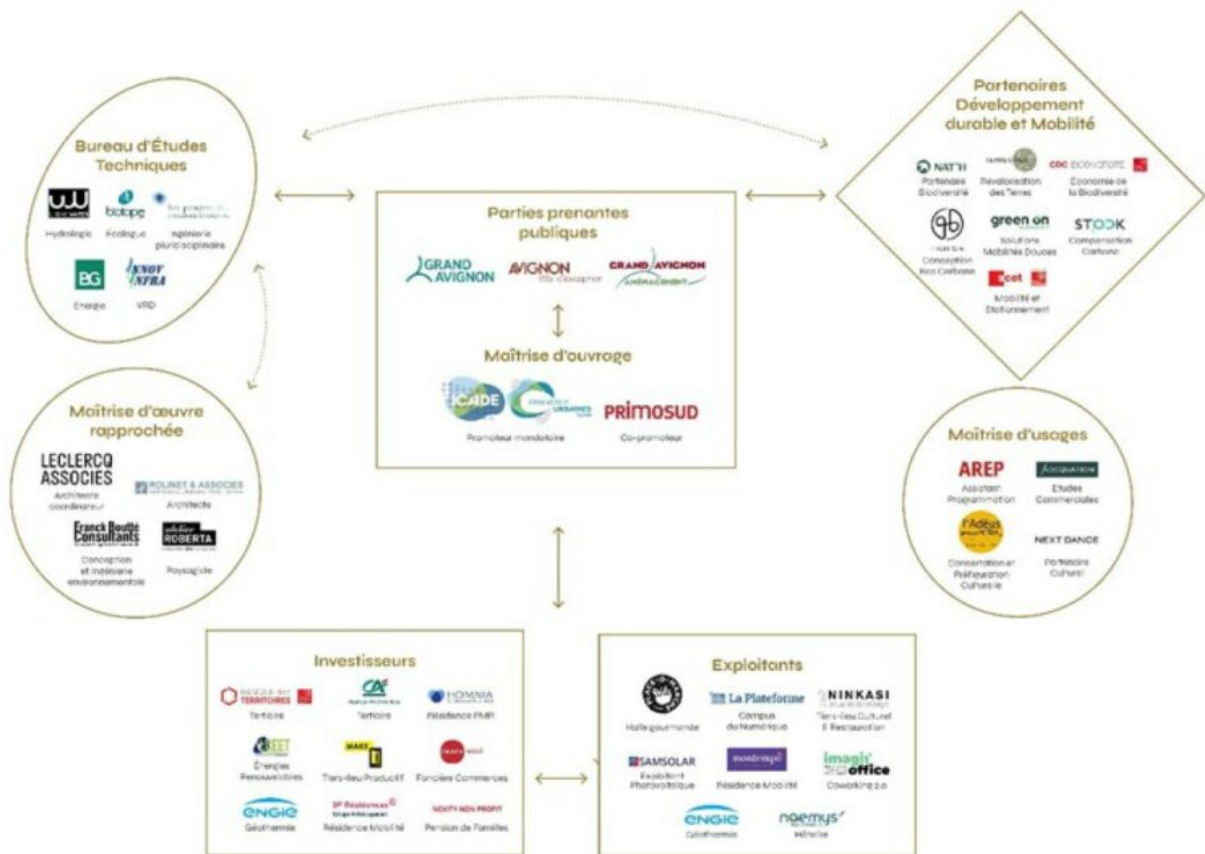
Une vitrine pour Courtine ?

Aujourd'hui, en entrant dans sa phase opérationnelle, ce nouveau projet semble lever ces obstacles qui, espérons-le désormais, devraient enfin faire partie du passé. Quelques indices pouvaient déjà cependant laisser subodorer ce frémissement. Le nouveau siège de la Caf (Caisse d'allocation familiale) de Vaucluse qui centralise depuis quelques mois les agences d'Avignon-siège, Cavaillon et Carpentras. Baptisé Confluence Park : ce bâtiment constitue déjà ce fameux édifice signature. Juste à côté, la pérennisation

Ecrit par le 2 avril 2025

de l'ancien Opéra-Confluence par des entrepreneurs locaux donne aussi un signal fort sur la vitalité de la zone et de son avenir, notamment en termes d'animations culturelles. Auparavant, [le projet 'Bart' lancé en 2021](#), sur 5 étages et plus de 6 000m², devrait proposer commerces, logements privés et espaces de coliving, services, bar et restaurant sur le toit-terrasse avec vue sur 360° et le palais des papes. La livraison est prévue en 2025.

Ne manquait-il donc pas alors un élan supplémentaire afin de passer à la vitesse supérieure ? C'est ce défi que va tenter de relever ce premier 'macro-lot démonstrateur' dont la conception a été confiée à la foncière de bureau [Icade Promotion](#), filiale de [la Caisse des dépôts](#), [Primosud](#), filiale partielle [du groupe Nexity](#), ainsi que le [cabinet d'architecture parisien Leclercq & associés](#).



L'organigramme du projet.

Du logement et de l'activité économique sur 43 000m²

Ce premier macro-îlot représente un programme d'environ 43 000m². Il intègre 463 logements pour 25 285m² de surface de plancher, comprenant des logements en accession libre à la propriété (environ 300 logements) ainsi que logements accompagnés (163 logements types résidence mobilité, résidence d'hôtel hospitalier, colocation pour personnes en situation de handicap...). Ces logements pourront être des appartements ou même des petites maisons. Ils seront conçus pour être traversant pour mieux les aérer

Ecrit par le 2 avril 2025

en soirée. Ils intégreront au maximum des grandes terrasses ou des balcons très profonds.

A cela s'ajoute 13 460m² d'activités tertiaires dont 5 100m² de bureaux, 4 100m² de co-working, 2 600m² d'espaces formations numérique et créative (voir encadré en fin de paragraphe) et 1 660m² d'espaces de formation et de production (manuelle ou artisanale). A ce jour, 50% des surfaces de bureaux seraient déjà louées selon les promoteurs.

Découvrez la vidéo complète du projet.

Enfin, le projet intègre 4 300m² d'activités commerciales : 1 500m² de marché alimentaire et restauration avec une halle gourmande, 1 700m² de commerces de proximité, 500m² de restauration et bar, 300m² pour une salle de sport et une crèche de 300m². Une aire de jeux, un jardin partagé ou bien encore un auditorium sont également prévus.

Les premiers travaux sont annoncés courant 2025 pour des premières livraisons fin 2026. Le chantier devrait débuter par les secteurs les plus près de la gare et le bâtiment 'totem' notamment.

Développement d'une économie créative et numérique

Le projet prévoit l'implantation de '[La plateforme](#)', une école du numérique qui devrait s'installer à Avignon au sein du bâtiment 'totem' emblématique de ce programme. Ce campus des métiers du numérique ouvert à tous propose des formations diplômante de bac+2 à bac+5 sans frais de scolarité et sans conditions de diplôme au préalable.

Autre acteur annoncé au sein de projet : [Make ici](#), un réseau français de manufactures collaboratives dédiées à l'artisanat d'art, au design et à la fabrication numérique qui pourrait notamment développer un lieu de création scénique autour des décors de théâtre ou de cinéma.

S'intégrer au mieux dans la nature qui l'entoure

Le tout ambitionne d'intégrer au mieux les paysages et les éléments naturels présents. Ainsi, l'actuel mas Guigue est conservé en constituant même la pierre angulaire autour de laquelle a été imaginé le projet [de l'architecte et urbaniste François Leclerc](#). Un recensement de la végétation a aussi été réalisé afin de conserver les arbres de grandes tailles pour préserver le maximum de verdure pour un meilleur confort thermique.

Situés tout autour, les bâtiments auront aussi pour rôle de protéger le parc central du bruit. Les constructions positionnées au Nord devraient servir également à freiner le vent.

Le programme se fixe pour objectif d'approcher un taux d'énergies renouvelables du réseau de l'ordre de 100%. Pour cela, 4 330m² de panneaux solaires photovoltaïques seront installés sur certaines toitures du projet. Le chauffage et le rafraîchissement des locaux vont s'appuyer sur une boucle tempérée géothermique, dont le potentiel est avéré sur site. Des études sur les possibilités de réaliser des bâtiments à énergie positive, pour réinjecter dans le réseau de la ville sont également en cours.

Ecrit par le 2 avril 2025



Les logements, conçus pour être traversant afin de mieux les aérer, devraient faire la part belle aux grandes terrasses et aux balcons très profonds. ©Leclercq Associés

L'idée est d'atteindre les seuils de la RE 2025 en base et ceux de la RE 2028 pour le bâtiment 'Totem' emblématique du programme ainsi que d'appliquer les labels les plus ambitieux en matière de construction vertueuse (BDM, BBCA, biodiverscity, WELL, BREAM et NF HQE...).

Le but pour les concepteurs du projet étant de répondre à deux enjeux fondamentaux : offrir un confort thermique à l'épreuve du réchauffement climatique et préserver le cœur de l'îlot du mistral tout en favorisant l'ensoleillement en hiver.

« Ce qui va se construire ici ce n'est pas l'Avignon de 2030, mais bien celui de 2050. »

Cécile Helle, maire d'Avignon

Les voitures autour, les vélos dedans

« Il n'y aura pas de voitures sur le site, complète François Leclerc. Elles seront en périphérie. »

Un parking silo d'une capacité maximale de 420 places servira au stationnement afin de limiter l'emprise de l'automobile tout en proposant un roulement des places entre les différents usagers (salariés et résidents qui n'utilisent pas le parking aux mêmes moments).

Situé au Sud du projet, la réversibilité du silo a été anticipée si le développement des transports en commun et le rapport à la voiture nécessite une nouvelle destination d'usage. Des stationnements, en rez-

Ecrit par le 2 avril 2025

de-chaussée, sont également intégrés sous les terrasses pour plus de discrétions. Des vélos partagés viendront compléter l'offre des Vélopop alors que programme prévoit la présence d'ateliers de réparation et d'entretien de vélos.



Le projet est conçu autour d'un jardin central où la voiture est exclue. Les véhicules étant renvoyés en périphéries. ©Leclercq Associés

Imaginer l'Avignon de 2050

« Il ne s'agit pas d'une simple extension urbaine comme à Agroparc ou Joly-Jean, insiste Cécile Helle. Ce nouveau quartier d'Avignon-Confluences doit être un quartier qui n'existe pas encore sur Avignon. Un quartier à dimension métropolitaine, symbole de la ville du futur tout en tenant compte de l'existant et notamment le patrimoine végétal et naturel très riche dans cet espace anciennement agricole. Ce qui va se construire ici ce n'est pas l'Avignon de 2030, mais bien celui de 2050. C'est pour cela que nous avons ce niveau d'exigence de qualité urbaine, paysagère et fonctionnelle. »

« Il s'agit d'un projet urbain sans précédent à l'échelle de l'agglomération prenant notamment en compte la sobriété foncière, confirme Joël Guin, président du Grand Avignon. Car n'oublions pas que ce programme doit servir d'exemple puisqu'il s'agit d'un macro-lot démonstrateur. » En effet, l'ensemble du projet urbain est composé de 16 macro-îlots.

« L'enjeu étant de créer une complémentarité et non concurrence entre ces quartiers. »

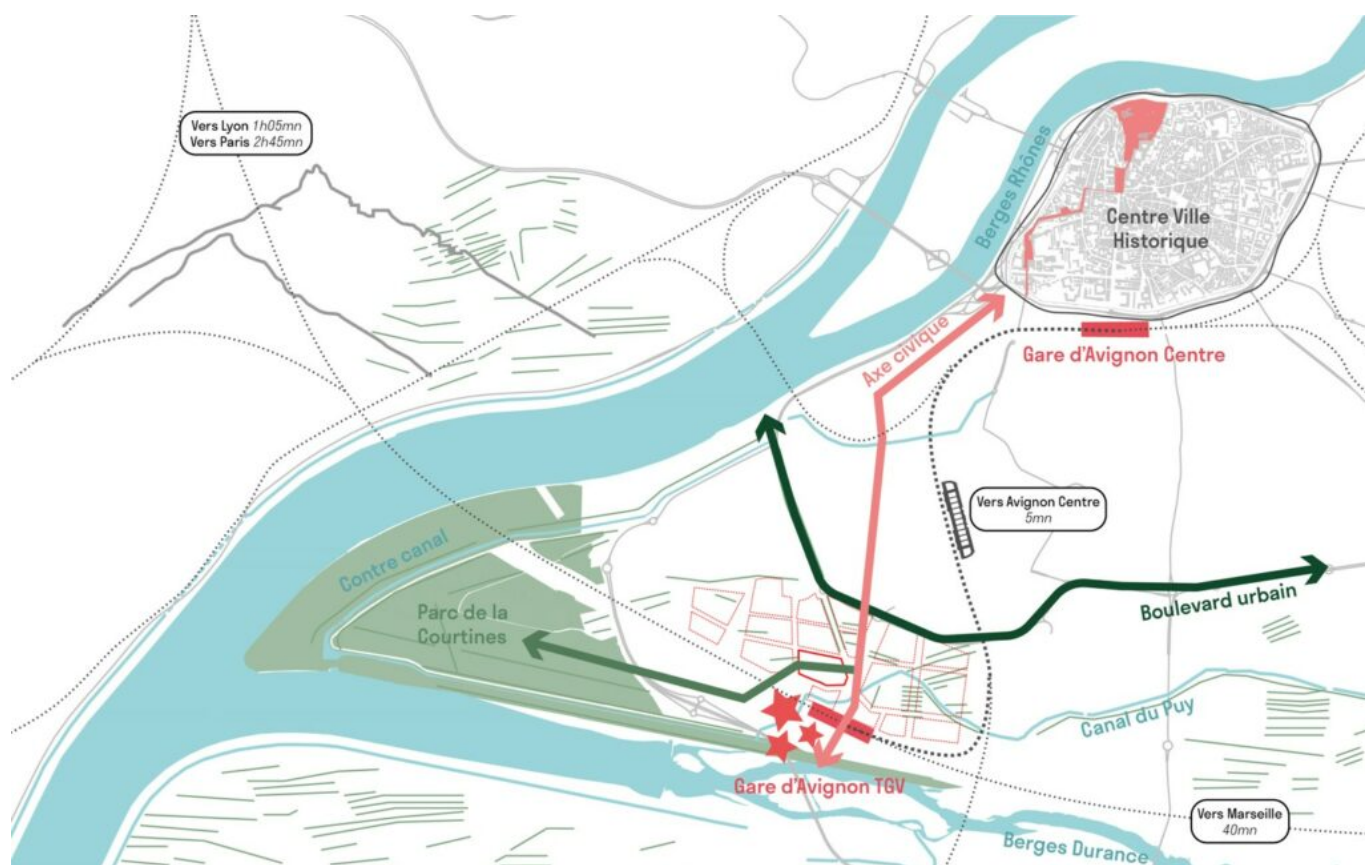
Ecrit par le 2 avril 2025

Joan Busquets, urbaniste

De la réussite de ce premier programme 'témoin' dépend une grande partie de l'avenir de toute cette zone qui s'étend sur 270 ha, dont 100 hectares sont en cours d'aménagement autour de la gare TGV.

« Nous avons d'ailleurs signé un partenariat avec [l'EPF Paca \(Etablissement public foncier de Provence-Alpes-Côte d'Azur\)](#), afin d'avoir la maîtrise totale sur l'aménagement de cette zone », annonce le président du Grand Avignon.

Dans tous les cas, pour l'urbaniste catalan Joan Busquets (voir encadré ci-dessous en 2017), il est impératif « de relier cette zone au cœur historique, sinon cela ne vas pas marcher. L'enjeu étant de créer une complémentarité et non concurrence entre ces quartiers. » Pour cela, celui qui a supervisé les aménagements urbains des JO de Barcelone en 1992 préconise notamment une transformation de la rocade en boulevard urbain afin de créer une continuité entre la gare TGV et le centre-ville, le futur quartier et la zone d'activités de Courtine.



L'axe civique imaginé par Joan Busquets doit relier les nouveaux quartiers de la gare TGV à ceux du centre-ville. ©Leclercq Associés

Après l'attractivité, l'enjeu de l'accessibilité sera l'autre défi à relever

Ecrit par le 2 avril 2025

Cependant, la situation d'Avignon-Confluences ne présente pas que des avantages : « c'est une position qui n'est pas des plus simple car cette zone est aussi 'au bout du bout' », reconnaît la maire de la cité des papes.

Le défi de l'attractivité étant en passe d'être relevé, restera celui de l'accessibilité et des mobilités. L'axe civique de 3 kilomètres prôné par Joan Busquets souhaite faire la part belle aux mobilités et aux déplacements doux (piétons, vélos et transports en commun) afin de rejoindre le centre historique.

De son côté, Cécile Helle imagine des solutions innovantes comme [le téléphérique urbain en prenant modèle sur la réussite de Toulouse](#).

Pour sa part, Joël Guin rappelle son attachement à des projets de développement connexe comme le port trimodal sur le Rhône. Encore faudra-t-il convaincre la SNCF, qui traîne des pieds, sur ce dossier de 80M€ mené en partenariat avec les Voies navigables de France (VNF).



L'actuel mas Guigue (à gauche et au centre) sera conservé au coeur de l'axe végétal du programme.
©Leclercq Associés

Les camions pour la rocade, les vélos pour Confluence

Toujours est-il, que pour désenclaver ce territoire de confluence, le serpent de mer de la Leo devrait immanquablement ressurgir. Plus particulièrement la 3^e tranche, avec le franchissement du Rhône qui constitue le principal intérêt de cet équipement initié il y a 30 ans ! Miser sur l'essoufflement de la dépendance à une l'automobile 'carboné' semble constituer un pari risqué, voir déconnecté, car quand la mobilité sera 100% électrique et que les véhicules seront plus petits, il faudra tout de même les faire circuler quelque part. La problématique restera d'ailleurs identique pour les modes doux et les transports en commun.

Se posera aussi les questions de l'approvisionnement de ce nouveau quartier 'cul-de-sac'. Les livraisons des commandes Amazon, si appréciés de ces futurs avignonnais, bien plus enclin à se mettre au vélo

Ecrit par le 2 avril 2025

plutôt qu'à renoncer à leur achat en ligne, ainsi que les imprimantes 3D, ne résoudre pas les problèmes de fournitures alimentaire par exemple.

Avignon-Confluences pourrait constituer l'opportunité de corriger un autre handicap du bassin de vie : ces infrastructures routières. Il est illusoire de croire cependant que l'agglomération a les moyens financiers de supporter cette charge. Pour autant, est-ce au Grand Avignon d'accueillir sur son territoire le seul pont gratuit en 2x2 voies (le pont de l'Europe) sur le Rhône entre Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie. Un ouvrage, qui malgré sa 'réparation' réalisée entre 2011 et 2013, est en limite structurel de capacité d'absorption du trafic, notamment celui des poids lourds. Un cordon ombilical entre l'Italie et l'Espagne bien trop lourd à porter pour les épaules d'Avignon alors que ce serait à l'Etat et aux Régions de prendre le relais. Un 3e pont avignonnais sur le Rhône, c'est aussi la possibilité de pouvoir libérer les habitants de la rocade des nuisances d'un trafic qu'ils endurent quotidiennement avec 30 000 à 40 000 véhicules/jour, dont 11% à 13% de camions. Pour eux 2050, c'est dans une éternité. Les camions pour la rocade, les vélos pour Confluence ?

Laurent Garcia

Avignon Confluences : les grandes dates de Courtine

1972 : Création de la zone d'activités

Création de la zone d'activité de Courtine. Aujourd'hui présidée par Dominique Taddei, [l'association](#) regroupe près de 350 entreprises totalisant plus de 5 000 salariés.

1997 : 2 projets de parcs d'attractions

Après un projet de parc d'attraction 'Spyland' sur le thème de l'espionnage, ce sont les Danois de 'Tivoli', l'un des parcs les plus anciens au monde, qui envisagent de s'implanter en Courtine.

2001: Inauguration de la gare

Inauguration de la gare TGV par Jacques Chirac, président de la République (voir début de l'article).

2003 : DUP pour la Leo

Déclaration d'utilité publique (DUP) pour la Leo (Liaison Est-Ouest) suite à un arrêté ministériel de 1999. Ce projet vieux de plus de 30 ans prévoit la réalisation d'un contournement routier de l'agglomération en créant une voie nouvelle de 15 km destinée à fluidifier les trafics de la ville (notamment la rocade Charles de Gaulle) et de l'agglomération ainsi que le Nord des Bouches-du-Rhône. L'infrastructure est constituée de 3 tranches dont la première de 5,2 km a été mise en service en 2010 entre Rognonas et Courtine via un franchissement de la Durance (147M€). La 2^e tranche (5,8km) prévoit également un nouveau pont sur la Durance après avoir longé la rivière vers Châteaurenard. Enfin, la 3^e tranche (3,7km) doit relier la pointe de Courtine au rond-point de Grand Angles, via un franchissement du Rhône en amont du viaduc TGV. Si la tranche 2, la moins utile, semble un peu plus avancée, la tranche 3, la plus importante, est au point mort.

2004 : Courtine s'affiche au Mipim

La Ville d'Avignon participe au salon international de l'aménagement et de l'immobilier du Mipim à

Ecrit par le 2 avril 2025

Cannes. Elle y présente un projet de cité de la formation, d'un centre de séminaire de 1 500 places ainsi qu'une pédagogothèque destinée à la formation des entreprises.

2006 : City Sud débarque

Le promoteur Pitch promotion annonce la réalisation de 'City Sud', un complexe immobilier à vocation tertiaire d'une superficie de 50 000m² de locaux dont 27 500m² de bureaux et 22 500 m² de commerces, de loisirs et culture. L'ensemble devait notamment accueillir le multiplexe Pathé, finalement resté à Cap Sud. Devant être inauguré avant **2012** au plus tard, le programme a été abandonné depuis.

2008 : Le Château recalé

La SARL Château de Courtine dépose un permis de construire pour le réaménagement des 673 400m² du domaine de Courtine à Avignon. Le projet prévoit la réalisation, pour 2009, de 108 appartements ainsi qu'un centre de balnéothérapie dans les quatre corps de bâtiment du Château de Courtine. Dans le même temps, la société Sasco obtient de l'Etat et de la CNR (Compagnie nationale du Rhône) la concession d'un terrain de 12 hectares à la pointe de Courtine pour y édifier un port de plaisance de 400 places ainsi qu'un complexe d'habitat touristique saisonnier de 150 logements sur 7 hectares. Au final, bien que relancés en 2012, en intégrant un golf notamment, aucun des 2 projets n'a vu le jour.

2010 : Vous prendrez bien une tranche de Leo ?

Inauguration de la tranche 2 de la Leo (voir aussi plus haut en 2003).

2014 : Objectif ? Relancer Courtine

Cécile Helle, maire d'Avignon, et Jean-Marc Roubaud alors président du Grand Avignon et maire de Villeneuve-lès-Avignon lancent un atelier territorial sur le thème 'Avignon Courtine-confluence : construire ensemble la ville de demain'. Objectif : relancer, d'ici 10 ans, l'aménagement de ce quartier dénommé désormais Courtine-Confluence.

2014 : Une virgule, pour quoi faire ?

Réseau ferré de France (RFF) et la SNCF inaugurent la 'virgule'. Cette liaison entre Avignon-TGV et Avignon-Centre permet de relier les deux gares en 5 minutes. Entre retard et annulation, ce gadget ferroviaire de 37,25M€ représente alors l'équivalent de près de 4 kilomètres de tramway et presque 20% de la 3e tranche de la Leo.

2016 : Champion du stationnement

Avec l'inauguration du parking P7, la gare TGV d'Avignon franchi le seuil des 4 000 places de parking, devenant ainsi la gare française disposant de la plus grande capacité de stationnement.

2017 : L'Opéra confluence s'installe provisoirement

En raison des travaux de rénovation de son site historique situé place de l'Horloge reconstruit en 1847 suite à un incendie, l'opéra du Grand Avignon s'installe provisoirement en face de la gare TGV. Il y restera jusqu'en 2021 avant de réintégrer l'intra-muros. [Cette salle de spectacle provisoire sera finalement pérenniser par des entrepreneurs locaux qui inaugureront 'Confluence spectacles'](#) en février 2024 en programmant une soixantaine de dates sur la saison.

Ecrit par le 2 avril 2025

2017 : Les grandes lignes d'Avignon Confluences dévoilées

La ville et l'agglomération présentent les grandes lignes du futur quartier 'Avignon confluences' dont le projet urbain est confié à l'architecte catalan Joan Busquets. Ce dernier, internationalement reconnu suite à sa supervision des aménagements urbains des jeux olympiques de Barcelone de 1992, a été retenu suite à un appel à concours européen parmi 18 candidatures. « La gare TGV d'Avignon constitue la grande porte de l'agglomération, expliquait alors cet architecte également professeur à la Harvard graduate school of design de l'université d'Harvard dans le Massachussetts aux Etats-Unis lors de sa première présentation en 2018. L'enjeu est ensuite de relier cette porte à l'intra-muros, aux autres quartiers de la cité des papes ainsi qu'aux autres villes alentours. »

2018 : Premier parc photovoltaïque au sol pour Avignon

La CNR (Compagnie nationale du Rhône) inaugure son nouveau parc photovoltaïque à Avignon. Pour la Cité des papes, il s'agit du premier parc solaire au sol à voir le jour sur son territoire. Implanté le long du Rhône sur le site industriel et portuaire de Courtine, ce projet de 10 ha a été initié en 2015 en devenant lauréat du 3e appel d'offres national pour les installations photovoltaïques de grande taille. Les travaux ont ensuite commencé en février 2017 et se sont achevés en avril 2018 avec l'installation de 18 500 panneaux photovoltaïques.

2019 : Plus de 10 ans d'avance sur les prévisions

La gare TGV franchit le seuil des 4,1 millions de passagers. Un chiffre qu'elle ne devait pas atteindre avant 2030 selon la SNCF.

2021 : Bart lance la dynamique

Lancement du projet Bart. Un immeuble de 5 étages de 6 000m² alliant bureaux (1 900m²), espaces co-living (1 600m²), coworking (1 500m²), bar-restaurant, commerces ou encore mur d'escalade et un toit-terrasse avec vue sur 360°. La livraison est prévue en 2025.

2023 : Installation de la Caf

Après 2 ans de travaux, [la Caf \(Caisse d'allocations familiales\)](#) emménage dans son nouveau siège vaclusien. Le bâtiment de 7 333m² accueille les 280 agents de la CAF 84 des agences d'Avignon-siège, Cavaillon et Carpentras. Ces derniers seront répartis dans un espace de 6 182m² qui s'étend sur 3 étages dont 400m² en rez-de-chaussée destinés à l'accueil des 250 allocataires reçus chaque jour. Baptisé 'Confluence Park' ce nouvel édifice en R+3 comprendra également une offre de 1 100m² de bureaux modulables, une terrasse privative de 140 m², 129 places de stationnement pour la Caf et 47 places de parking supplémentaires pour les utilisateurs des bureaux. Labellisé HQE (Haute qualité environnementale) bâtiment durable afin de répondre aux normes environnementales en matière d'économie d'énergie et de performances thermiques, le bâtiment orienté est-ouest dispose en son centre d'un îlot verdoyant entouré de larges terrasses.

2024 : Premier concert pour Confluence spectacles

Ouverture de la nouvelle salle de spectacle '[Confluence spectacles](#)' prévue le 15 février avec un concert de Christophe Willem.

Ecrit par le 2 avril 2025

2025 : Premiers coups de pioche pour le macro-lot démonstrateur

Les travaux du premier macro-lot sont annoncés courant 2025 pour des premières livraisons fin 2026.

Voeux 2023 de la CCI du Pays d'Arles : innover, positiver et avoir l'esprit ferial!



Plus de 600 invités au Palais des Congrès d'Arles ce 30 janvier, des patrons de petites ou moyennes entreprises, des maires et deux spécialistes de l'économie, [François Lenglet](#), journaliste et [Philippe Dessertine](#), professeur à la Sorbonne et directeur de l'Institut de Haute Finance, qui étaient invités par le président de la CCI, [Stéphane Paglia](#).

En ouvrant la soirée, il s'est exclamé : « Quel plaisir de vous retrouver » et a enchaîné « Après le Covid, en 2022 on a assisté à une augmentation des créations d'entreprises, +6,4%, bravo! Les femmes porteuses de projets représentent 36%, ce n'est pas encore la parité, mais on progresse. » Il a fait le tour de tous les dispositifs engagés sous sa mandature : « 13 local », les chèques-cadeaux lancés avec la CCI d'Aix-Marseille, 500 000€ mis en circulation dans l'économie locale, qui favorisent l'attractivité, le développement, le dynamisme et la préservation du territoire du Pays d'Arles.

Ecrit par le 2 avril 2025

“Nous sommes tous ici pour développer le Grand Marché de Provence à Châteaurenard qui se déploie sur 35 hectares.”

Stéphane Paglia, Président de la CCI du Pays d’Arles

Stéphane Paglia a poursuivi : « Nous sommes tous ici pour promouvoir nos métiers, donner l’envie aux jeunes de devenir chefs d’entreprises, aménager notre territoire avec le contournement d’Arles et la requalification de la RN 113 (qui traverse les 13km du centre ville avec un trafic quotidien de 80 000 véhicules et qui deviendrait un boulevard urbain moins polluant pour les riverains), développer le Grand Marché de Provence (à Châteaurenard qui se déploie sur 35 hectares), investir 6M€ pour le multi-modal, aménager la future tranche de la LEO qui désenclaverait le nord du département, installer des hôtels d’entreprises au cœur d’Arles, Tarascon ou Saint-Rémy pour les dynamiser, amplifier l’opération « Esprit clients » en aidant les commerçants à refaire leur vitrine, être plus attractifs, améliorer leur chiffre d’affaires, verdir l’environnement, en enlevant des camions de la route et favoriser le transport fluvial sur le Rhône et encore développer les filières d’hydrogène et de biomasse et ainsi conforter la transition écologique ».

“Nous sommes tous ici pour aménager la future tranche de la LEO qui désenclaverait le nord du département.”

Stéphane Paglia, Président de la CCI du Pays d’Arles

Le dynamique président de la CCI a rappelé son projet de mandature en 10 points : « Créer des emplois, apporter des formations d’excellence, booster le territoire, déployer le programme du port, structurer la filière agroalimentaire (qui représente 60% de l’agriculture des Bouches du Rhône), renforcer l’incubateur de l’entrepreneuriat au féminin, ouvrir ici une école de commerce qui attirerait les jeunes et empêcherait leur exode vers Aix, Marseille, Nîmes ou Montpellier. A terme, ils seraient 130 à vivre ici et monter leur propre entreprise, inciter à saisir toutes les opportunités numériques, commerciales, artisanales et industrielles et développer l’aménagement du Pays d’Arles qui inclut La Camargue, les Alpilles, la Plaine de Crau et attire 1,5 million de touristes par an ».

Il continue d’égrener les atouts culturels et historiques de ce territoire béni des dieux : « 200 000 entrées dans nos monuments patrimoniaux, 120 000 pour la fondation LUMA dédiée au soutien de la création artistique, les Rencontres de la Photo, créées en 1970 par Lucien Clergue et Michel Tournier qui attirent le monde entier chaque été (127 000 visiteurs), La Fondation Van Gogh, les vestiges romains à l’abri du Musée Arles Antique, le Musée ethnographique d’Arlaten, les 60 000 croisiéristes sur le Rhône et les 12M€ de retombées économiques induites par les FERIA de Pâques et du Riz en septembre. »

Ecrit par le 2 avril 2025



François Lenglet ©L'Echo du Mardi

Stéphane Paglia accueille ensuite le 1er expert de cette « Soirée des Entreprises » François Lenglet, journaliste, chef du service économie TF1 - LCI qui prend la parole. « Ca fait plaisir de vous voir aussi nombreux, le bonheur d'entreprendre n'est pas si fréquent. Mon ordre de mission, ce soir, c'est parler du devenir de l'inflation. Je vous préviens, elle est là pour longtemps, nous sommes entrés dans un nouveau monde, un cycle différent. Jusqu'à présent, les Etats-Unis étaient les maîtres du monde, ils sécurisaient les transactions, ils définissaient les règles du commerce international, l'OMC suivait ses préconisations, le dollar était roi, et nous, nous baignions dans l'insouciance. Désormais, la bête américaine est blessée, l'économie en déclin. Nous devons donc changer notre fusil d'épaule, à commencer par produire chez nous les médicaments, les semi-conducteurs, l'énergie, l'agro-alimentaire et rompre avec les illusions de la mondialisation ».

Je vous préviens, l'inflation est là pour longtemps, nous sommes entrés dans un nouveau monde, un cycle différent.

François Lenglet

« Un sujet majeur cristallise notre avenir : la démographie » explique François Lenglet. « La population active commence à diminuer, des centaines de millions de paysans chinois ont quitté leur ferme et sont

Ecrit par le 2 avril 2025

arrivés en ville où ils s'entassent dans d'immenses ateliers, des usines gigantesques. C'est un afflux considérable de bras, de salaires nos qualifiés, de production à bas, très bas coûts. Chaque année la population active baisse. En Chine, justement, on recense 7 millions de personnes en moins, le vieillissement s'accélère. En Italie on a dénombré 400 000 citoyens en moins, la France est pour l'instant relativement épargnée, mais il est de plus en plus difficile de trouver du personnel, les ressources humaines se raréfient. Pour un patron, recruter relève d'une véritable compétition, le rapport employeur / employé s'inverse, désormais c'est le salarié qui choisit son patron et l'entreprise où il a envie de travailler ».

Autre préoccupation : la transition énergétique. « Produire propre coûte plus cher qu'en polluant l'environnement. Décarboner, réduire les émissions de dioxyde de carbone a un prix, ce qui renchérit la valeur des marchandises. Or, les banques centrales sont en train de faire remonter le taux pour éradiquer l'hydre de l'inflation. Après la chute du Mur de Berlin, la fin de la Guerre froide, la Chine s'est ouverte, le prix du travail a notablement baissé, les frontières ont reculé, on a pu circuler sans trop de contraintes. Mais ce monde-là c'est fini avec l'entrée en guerre de la Russie en Ukraine, une parenthèse se referme. L'hyper-puissance des USA a dégringolé, Vladimir Poutine a sans doute perçu son déclin et il a estimé qu'il avait une fenêtre de tir - au sens propre - pour envahir l'Ukraine. Il nous faut donc réorganiser l'économie mondiale suivant l'axe Chine- USA, mais est-ce si grave? »

“L'inflation n'est pas le monstre, le diable qu'on nous présente. Elle inverse le rapport de force entre travail et capital.”

François Lenglet

A cette question, François Lenglet se montre plutôt rassurant. « A la sortie de la guerre, les baby-boomers, mes parents, ont pu se constituer un patrimoine, acheter leur maison grâce à l'enflation, si, si! Elle avait progressé de 10 à 15%, mais les salaires aussi. Du coup le poids du remboursement s'est allégé, c'est l'ardoise magique. Aujourd'hui, c'est pareil. Le rapport s'est inversé, on a indexé les salaires, le SMIC, les retraites, les impôts avec de nouveaux barèmes, ce n'est pas la fin du monde. » Il conclut avec optimisme : « L'inflation n'est pas le monstre, le diable qu'on nous présente. Elle inverse le rapport de force entre travail et capital. Le monde qui pointe est plein de promesses, fécond, sans doute va-t-il gommer les inégalités, c'est tout ce que je vous souhaite! » Tonnerre d'applaudissements dans la salle comble du Palais des Congrès d'Arles.

Ecrit par le 2 avril 2025



Philippe Dessertine ©L'Echo du Mardi

Place au 2ème expert de la soirée, l'économiste Philippe Dessertine. « La mission que m'a confiée le président de la CCI est simple et complexe à la fois, être positif, avoir l'esprit « feria ». Je vais commencer par l'évènement majeur de notre monde actuel : le dérèglement climatique. 8 milliards d'humains sur terre nous obligent à changer de modèle économique. Le nôtre datait de 150 ans, il ne fonctionne plus, il est urgent d'en changer, ce n'est plus une option mais une obligation ». Tout a changé, une forme de révolution a frappé le monde des mathématiques, de la science, de l'astro-physique, de nos connaissances. Les algorithmes développent des informations qu'on n'avait pas, avant. Certains affirment par exemple que dans 20 ans le cancer sera vaincu. On peut désormais cumuler croissance et développement durable, ils ne sont plus antinomiques ».

“Pour oser, pour innover, il faut être petit. C'est la grande force des territoires décentralisés comme le Pays d'Arles.”

Philippe Dessertine

Comment adapter ce raisonnement au Pays d'Arles et à ses entrepreneurs? Grâce à un mot, la décentralisation. On ne dépend plus de Paris, un président a été élu sans parti politique. New-York, la ville des gratte-ciel, est morte, c'est Los Angeles qui gagne, cette ville horizontale, cette juxtaposition, cette mosaïque de communautés, reliées entre elles, connectées par le digital. Ici, la Crau, la Camargue,

Écrit par le 2 avril 2025

la Montagnette, les Baux, les Alpilles, ses parcs naturels, ses 29 communes, c'est un véritable pays de cocagne! Vous avez les paysages, le patrimoine, la culture, les bons produits du terroir, vous savez ce qu'est la déconcentration, vous avez déjà ce nouveau monde sous vos yeux, entre vos mains. Et la CCI c'est elle qui les relie, les irrigue, tous ces réseaux de grandes, moyennes, petites entreprises, qui promeut la synergie et propose cet autre mode de fonctionnement. Des entités à taille humaine où on peut innover. Comme l'agriculture qui s'équipe de drones. Dans les grosses structures, on n'y arrive plus ».

Philippe Dessertine cite alors l'exemple du business-man Mark Zuckerberg. « Il a créé Facebook, payait cher ses salariés, mais ils n'arrivaient plus à innover, à se réinventer, ils étaient trop nombreux, la structure trop lourde. Facebook dégringole, pour enrayer cette chute, il acquiert Instagram. Même scénario. Il ne faut pas oublier que le but d'un bureaucrate c'est de garder son boulot, pas de travailler dans l'intérêt de l'entreprise. Pour oser, pour innover, il faut être petit. Regardez pour les grands laboratoires pharmaceutiques avec le Covid. Ni Sanofi, ni Pasteur n'ont trouvé le vaccin, les dinosaures ont un grand corps mais une petite tête. C'est Moderna, une équipe plus réduite de biotechnologies qui l'a mis au point ».

“C'est avec le trio innovation-croissance-développement durable que vous allez gagner la bataille de demain, celle des talents.”

Philippe Dessertine

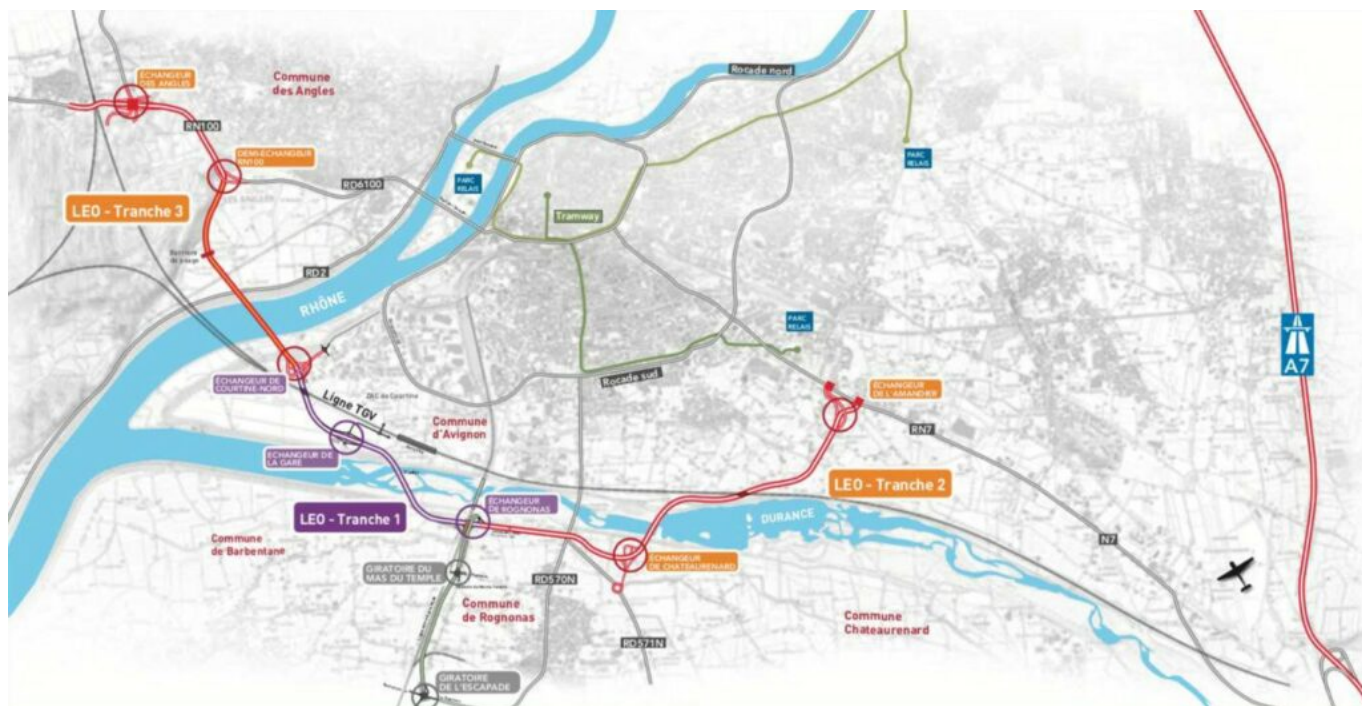
Il ajoute : 'Ici, nous avons, vous avez un tissu de petites entreprises, une infinité de dynamismes, d'envies, d'énergies où le délai de prise de décision est immédiat, pragmatique. Votre nouveau PIB, c'est le trio innovation-croissance-développement durable. Grâce à tous ces humains, ces cerveaux, ces bras, ces jeunes que vous allez retenir sur le territoire, vous allez gagner la bataille de demain, celle des talents. Et moi, j'ai un double regret, ne plus avoir 20 ans et ne pas habiter le Pays d'Arles ».

La manifestation se conclura sur une phrase projetée sur le grand écran du Palais des Congrès d'Arles : « Notre territoire est inspirant, performant, novateur. Nous sommes les acteurs de la réussite de demain ».

Andrée Brunetti

Ecrit par le 2 avril 2025

LEO : le Conseil d'orientation des infrastructures à la rescousse du 3e pont d'Avignon sur le Rhône



Alors que l'Autorité environnementale avait émis en 2020 [un avis consultatif très critique](#) sur la poursuite du projet de Liaison Est-Ouest (LEO) afin de contourner Avignon, [le Conseil d'orientation des infrastructures](#) (COI) devrait prochainement rendre son rapport au gouvernement concernant ses propositions en matière de priorisation des investissements dans les infrastructures de transports françaises. L'instance consultative placée auprès du ministre chargé des transports soutient la réalisation de la tranche 3 et semble considérer pour acquis la construction de la tranche 2 même si plusieurs questions concernant la suite du financement restent en suspens.

Dans la dernière mouture [du rapport](#) qu'il doit remettre prochainement au gouvernement dévoilé par nos confrères de [contexte.com](#), [le Conseil d'orientation des infrastructures](#) (COI) présente ses recommandations concernant la tranche 3 de [la Liaison Est-Ouest \(LEO\)](#). Malgré [l'avis négatif](#) de l'Autorité environnementale (AE) du conseil général de l'environnement et du développement émis en juillet 2020 concernant la réalisation des tranches 2 et 3 de ce projet de contournement par le Sud de

Ecrit par le 2 avril 2025

l'agglomération d'Avignon, le COI « considère (ndlr : en parlant de la tranche 3) qu'il n'y a pas lieu, malgré les difficultés environnementales persistantes, d'abandonner ce dernier maillon de la LEO. »

La réalisation de la 2^e tranche semble actée par l'Etat

L'instance consultative placée auprès du ministre chargé des transports semble d'ailleurs considérer comme acquise la construction de la 2^e tranche même si ses travaux n'ont pas encore débuté. La tranche 3 « permettra de bénéficier de l'ensemble des efforts qui auront été faits par la réalisation des deux premiers tronçons », confirme ainsi le Conseil d'orientation des infrastructures.

« Cette tranche, qui pourrait être engagée à l'issue des travaux de la tranche 2, suppose néanmoins que les efforts de préservation de l'environnement qui devront être présentés lors d'une nouvelle enquête publique, soient convaincants », insiste le rapport du COI.

« La tranche 3 permettra de bénéficier de l'ensemble des efforts qui auront été faits par la réalisation des deux premiers tronçons. »

Un message entendu par les services de l'Etat qui, dès juillet dernier, [avait annoncé engager](#) « des études complémentaires en faveur d'un projet renouvelé et amélioré de la LEO » prenant en considération les observations de l'Autorité environnementale et du Conseil national de protection de la nature.

Pourtant actuellement, rien n'assure que les travaux de la 2^e tranche, financés dans le cadre du CPER (Contrat de plan État-région) 2015-2022, ne débutent en 2023 comme annoncé initialement en février puis juillet 2022.

Le coût de cette phase 2 s'élève à 142,7M€ pour une mise en 2x1 voie élargissable en 2x2 entre Rognonas et le rond-point de l'Amandier à Avignon. Une opération financée à hauteur de 38,05% par l'Etat, 26,95% par la Région Sud, 14,72% par le Département de Vaucluse et 5,56% par celui des Bouches-du-Rhône ainsi qu'à 12,62% par le Grand Avignon et 2,1% par Terre de Provence agglomération (ndlr : la signature du protocole de financement date de mars 2012 !).

Ecrit par le 2 avril 2025



Vu du projet de la tranche 2 de la LEO dans le secteur de la Grande Chaussée diffusé par le Collectif anti-LEO afin de dénoncer l'impact écologique du projet dans la ceinture verte d'Avignon. © DR

La LEO c'est quoi ?

Imaginé il y a plus de 30 ans, le projet de Liaison Est-Ouest, qui a officiellement débuté avec un arrêté ministériel de 1999 puis une Déclaration d'utilité publique (DUP) en 2003, consiste en un contournement routier de l'agglomération de la cité des papes par le sud, en créant une voie nouvelle de 15 km destinée à fluidifier les trafics de la ville (notamment la rocade Charles de Gaulle) et de l'agglomération ainsi que le Nord des Bouches-du-Rhône. L'infrastructure est constituée de 3 tranches dont la première de 5,2 km a été mise en service en 2010 entre Rognonas et la zone de Courtine via un franchissement de la Durance. La 2^e tranche (5,8km) prévoit également un nouveau pont sur la Durance après avoir longée la rivière vers Châteaurenard.

Enfin, la 3^e tranche (3,7km) doit relier la pointe de Courtine au rond-point de Grand Angles, via un franchissement du Rhône avec un ouvrage d'art situé en amont du viaduc TGV.

Délester le trafic jusqu'à 30 000 véhicules jours dont 10% de poids-lourds

« Le trafic prévisionnel sur la tranche 3 serait d'environ 26 000 à 30 000 véhicules par jour à l'horizon 2035, dont 7% à 10% de poids-lourds, estime le rapport du Comité d'orientation des infrastructures. La mise en service de cette tranche permettrait d'améliorer l'attractivité de la LEO par rapport à des itinéraires empruntant les voies urbaines, et notamment d'éviter le passage par le centre-ville pour franchir le Rhône. Ce projet routier vient en synergie avec les actions du PDU et s'articule avec les transports en commun par la mise en place de parking relais desservis par la LEO. »

Côté réglementation, une nouvelle DUP sera cependant nécessaire pour la tranche 3 en raison du retard pris dans le projet. De quoi décaler le début d'éventuels travaux à l'horizon 2030 au mieux.

Par ailleurs, malgré son avis favorable à cette réalisation, le COI reconnaît que « l'impact environnemental est vraisemblablement élevé. Une actualisation de l'étude d'impact réalisée en 2002

Écrit par le 2 avril 2025

pour la constitution du dossier d'enquête publique relatif au projet devra être menée dans le cadre de la nouvelle enquête publique. »

Qui va payer ?

Dans ces préconisations, le Comité d'orientation des infrastructures note cependant que la tranche 3 ne constitue pas « un maillon du réseau routier national magistral. » Une interprétation sujette à caution dans ce secteur où seul le pont de l'Europe représente l'unique ouvrage d'art de franchissement du Rhône en 2x2 voies hors autoroute reliant les régions Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur. De fait, le bassin de vie d'Avignon constitue le principal déversoir du trafic entre l'Italie et l'Espagne via les flux de transit entre les autoroutes A7 et A9 depuis les sorties de Bonpas et Remoulins.

« La Région Occitanie ou le département du Gard n'ont jamais mis la main à la poche pour financer cette infrastructure vitale pour le Gard rhodanien. »

Dans sa logique, le COI envisage « une éventuelle concession, qui pourrait être une concession d'ouvrage d'art sous maîtrise d'ouvrage des collectivités » afin de réaliser cette 3^e phase évaluée à 241M€. Une LEO sans subventions publiques ? Une piste de réflexion étonnante alors que la Région Occitanie ou le département du Gard n'ont jamais mis la main à la poche pour financer une infrastructure concernant directement des habitants du Gard rhodanien de plus en plus tournés vers leur bassin économique avignonnais.

Une absence injustifiée qui, immanquablement, met en lumière l'impact sur la mobilité quotidienne domicile/travail qui va bien au-delà du canton gardois de Villeneuve-lès-Avignon dont les élus sont étonnamment absents du débat.

LEO : l'Etat annonce vouloir revoir sa copie pour la tranche 2

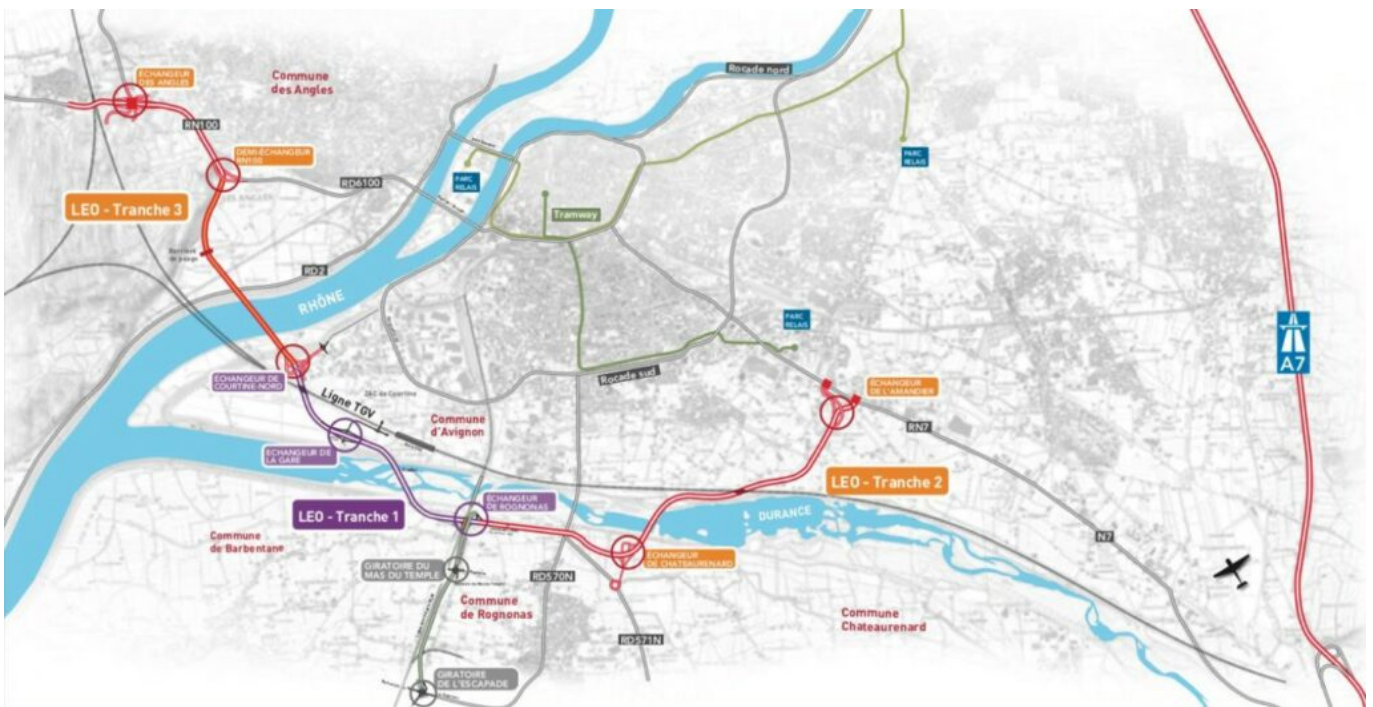
Ecrit par le 2 avril 2025



Les services de la préfecture de la Région Sud viennent d'annoncer que l'Etat va engager « des études complémentaires en faveur d'un projet renouvelé et amélioré [de la Liaison Est-Ouest \(LEO\) à Avignon.](#) »

Cette annonce concerne plus précisément la tranche 2 (voir carte ci-dessous) de ce contournement routier de l'agglomération d'Avignon par le sud d'une longueur totale de 13 km devant relier les Angles au carrefour de l'Amandier à Avignon.

Ecrit par le 2 avril 2025



Actuellement, la tranche 2 prévoit d'inclure 5,8km à 2x1 voies puis à 2x2 voies (conjointement à la tranche 3) de route express en tracé neuf ; 2 raccordements à l'A7 décalés dans le temps : La Cristole puis l'Amandier (conjointement à la tranche 3) ainsi qu'un viaduc sur la Durance de 800 mètres.

Dans son communiqué, le service régional de la communication interministérielle rappelle que « l'État et les collectivités ont pris acte [des avis rendus par l'Autorité environnementale](#) et le Conseil National de Protection de la Nature et ont partagé la nécessité de consolider la procédure d'autorisation environnementale, sans remettre en cause le principe de l'opération. Cette autorisation sera donc modifiée au terme d'une nouvelle procédure d'instruction. L'État a ainsi engagé les études complémentaires pour aboutir à un projet renouvelé, optimisé et amélioré, prenant en considération les observations de l'Autorité Environnementale et du Conseil National de Protection de la Nature. La réalisation de la tranche 2 interviendra dans les meilleurs délais après le dépôt d'une nouvelle demande d'autorisation environnementale en 2022. »

En clair, l'Etat annonce qu'il va revoir sa copie concernant le détail de la seconde tranche (dont le coût est estimé à 183M€ dont 142,7M€ pour les travaux de la première phase à 2x1 voie élargissable). De quoi retarder encore la réalisation de cette nouvelle tranche dont [le chantier devait débuter en 2023](#) pour une mise en service espérée par la [DREAL Paca](#), maître d'ouvrage, en 2027 ?

Initiée officiellement en 1999 par arrêté ministériel, la LEO est destinée à fluidifier le trafic sur Avignon (notamment la rocade Charles de Gaulle) ainsi que dans le Nord des Bouches-du-Rhône. Le projet comprend 3 tranches : une première, en service depuis 2010 (entre l'échangeur Courtine-Nord et l'échangeur de Rognonas d'une longueur de 3,8km en 2x2 voies avec un pont sur la Durance pour un

Ecrit par le 2 avril 2025

montant de 136M€), et une tranche 3 avec le franchissement du Rhône (3,7km à 2x2 voies et 2x3 voies dans la montée des Angles avec un viaduc sur le Rhône pour un coût estimé de 216M€).

Santé publique contre critères environnementaux

Si dans [un récent entretien à l'Echo du mardi](#), Cécile Helle maire d'Avignon faisait le point sur le LEO en rappelant que « des équipements qui apparaissent comme une évidence il y a 20 ans ne l'étaient plus forcément aujourd'hui », le énième report de la réalisation de la LEO entraîne de grave conséquence de santé publique et qualité de vie pour de nombreux habitants du Sud d'Avignon.

Pour rappel, la mise en service globale de la LEO a notamment pour objectifs de permettre la requalification de la rocade sud avec 13 500 véhicules en moins par jour soit une baisse de 40% du trafic, une amélioration de la qualité de l'air pour 81 700 personnes (contre une dégradation de la qualité de l'air pour 100 personnes sans dépassement des seuils autorisés), une amélioration du niveau sonore pour 16 000 riverains de la rocade (de l'ordre de -40% de l'intensité sonore actuelle) ainsi qu'une amélioration des temps de parcours entre les Angles et l'Amandier de l'ordre de -44%.

Volet financier

La répartition du volet financier établie à date est la suivante :

- Coût total de la réalisation de la T1 : 136 M€ (+3 M€ pour la requalification de l'ex-RN 570)
- Coût estimé de la réalisation de la T2 : 183M€ dont 142,7 M€¹ pour les travaux de la première phase à 2x1 voie élargissable
- Coût estimé de la réalisation de la T3 : 216 M€ (modalités de financement à l'étude)



LEO : une 2e tranche pour 2023 ?

Ecrit par le 2 avril 2025

Après s'être adressée par courrier à Jean-Baptiste Djebbari, ministre délégué aux transports, c'est à l'assemblée nationale que la députée de Vaucluse Souad Zitouni a demandé des précisions sur les délais de réalisation de la LEO. Un dossier vital pour le bassin de vie d'Avignon dont on parle depuis près de 40 ans maintenant.

Dans un hémicycle très clairsemé, [Souad Zitouni](#), la députée de la première circonscription de Vaucluse, a questionné le gouvernement afin d'obtenir des précisions sur la réalisation du second tronçon de [la Liaison est-ouest \(LEO\)](#), au Sud d'Avignon.

Après avoir rappelé l'annonce de la reprise de ce contournement routier par le premier ministre Jean-Castex en janvier 2020 ainsi que l'importance de ce projet sur la santé des milliers d'habitants de la Rocade, « victimes de la pollution atmosphérique, sonore et visuelle générée par le passage sous leurs fenêtres de nombreux poids lourds et près de 35 000 véhicules », l'élue a demandé « davantage d'éléments sur le calendrier de mise en œuvre » des travaux.

En réponse, [Bérangère Abba](#), Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique, a annoncé qu'une nouvelle demande d'autorisation environnementale serait sollicitée cette année afin de débloquer la situation en vue de permettre un démarrage des travaux en 2023.

Souad Zitouni, députée La République en Marche de la première circonscription de Vaucluse, questionne Bérangère Abba, Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique sur le calendrier des travaux de la LEO.

Un projet structurant qui constitue le chaînon manquant

« Ce projet structurant pour le territoire du Vaucluse permettra d'améliorer significativement la desserte de l'agglomération avignonnaise et de délester son centre-ville, offrant ainsi un meilleur cadre de vie aux milliers de riverains concernés, dont la majorité sont des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville à Avignon, a ainsi expliqué Bérangère Abba. Ce projet constitue également le chaînon manquant pour organiser le report modal vers les transports collectifs et les mobilités douces. »

Si une première tranche (le projet en compte 3 pour un tracé total de 13km) a été inaugurée en 2010 entre Avignon et Rognonas avec le franchissement de la Durance, les deux autres phases n'ont toujours pas vue le jour malgré un projet qui remonte à près de 40 ans maintenant.

Alors que le franchissement du Rhône pour relier Courtine aux Angles est actuellement au point mort en raison notamment [de la région Occitanie et du Conseil départemental du Gard qui jouent les abonnés absents en matière de financement](#), la deuxième tranche (entre le Nord des Bouches-du-Rhône et le rond-point des amandiers à Avignon avec un nouveau pont sur la Durance) bénéficie pour sa part d'une inscription de près de 143M€, dont 54M€ financés par l'Etat, au contrat de plan Etat-Région en vigueur de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur afin de permettre sa réalisation.

La volonté de l'Etat n'est nullement remise en cause

L'autorisation environnementale de la deuxième tranche, dont l'obtention est nécessaire au démarrage des travaux, a été prise par arrêté préfectoral du 31 mai 2021. Toutefois, un recours en contentieux contre cet arrêté a été initié en octobre dernier devant le Tribunal Administratif de Marseille suite notamment [à l'avis défavorable](#), mais uniquement consultatif, de l'AE (Autorité environnementale du conseil général de l'environnement et du développement durable) sur le tracé actuel de la deuxième

Ecrit par le 2 avril 2025

tranche.

« Cette procédure contentieuse ne remet nullement en cause la volonté de l'Etat de poursuivre l'aménagement de la LEO, qui reste intacte, insiste la Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique. Ainsi, en concertation avec les cofinanceurs de l'opération, il a été décidé d'engager des études complémentaires visant à consolider son évaluation environnementale et garantir ainsi sa sécurité juridique. Sur cette base, une nouvelle demande d'autorisation environnementale sera sollicitée en 2022 en vue de permettre un démarrage des travaux en 2023. Un comité de pilotage se tiendra, si besoin, à l'été 2022 afin d'informer les cofinanceurs de l'avancement des études complémentaires et des étapes procédurales à venir. »

L'intervention de Souad Zitouni et la réponse de Bérangère Abba, Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique à découvrir ci-dessous en vidéo.